

GESTE ECO CITOYEN NOVEMBRE – DECEMBRE 2011

On nous dit souvent qu'il faut faire des économies d'énergie dans nos maisons mais bien souvent nous ne savons pas toujours par où commencer.

Une fois que vous aurez agit sur vos comportements (éteindre la lumière quand vous quittez une pièce, ne pas faire couler l'eau etc, cela peut déjà vous faire économiser jusqu'à 20% de vos consommations), comment aller au-delà ? Pourquoi ne pas poser la question à un professionnel ?

Un cabinet d'étude en énergie peut analyser votre maison sous toutes les coutures, prendre des photos des fuites thermiques de votre maison et autre diagnostic, il identifiera alors quelles sont les priorités sur les chantiers à réaliser chez vous. Quels investissements faire et qu'en attendre en retour. Bref, il vous fera le fameux diagnostic de Performance Energétique (DPE) : pour un coût qui sera amorti en général dès les premiers travaux (45% remboursé en crédit d'impôt), cette analyse sera un bon point de départ. Mais attention à bien choisir : préférez en particulier les cabinets d'études indépendants.

Vous souhaitez en savoir plus, nous pouvons vous aider.

Alors n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@coteaux21.org ou par téléphone au 06.29.93.42.36

Plus d'infos sur www.coteaux21.org